



DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE de 12220 - VALZERGUES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALZERGUES**

**Nombre de
Conseillers : 11
Présents : 8
Votants : 8**

L'an deux mil vingt un et le trente juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur FOISSAC Didier, Maire.

Présents : Mrs FOISSAC Didier, GAYRALD Jean-Claude, CANREDON Lionel, TAMALET Mikaël, VIGOUROUX Pierre, Mmes CAMBON Anne, SABATIER Claire, CARLES Elodie,

Absents excusés : ARNAL Hugues, LAVAUD Isabelle, GOURDON-MAGRE Yvette

Secrétaire de séance : Mme CAMBON Anne

OBJET : Tarif et durée de la concession des emplacements du columbarium

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la mise en place du columbarium au cimetière, il faut décider du prix d'une case et de la durée de cette concession.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- que le prix de chaque case sera de 800 €,
- que la durée de la concession sera de 50 ans.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire